

# “Le rapport de force n’a jamais été aussi défavorable aux syndicats”

■ **Même sous Martens/Gol, ils avaient davantage leur mot à dire, selon Vaïa Demertzis (Crisp).**

**A** quelques heures d’une nouvelle manifestation nationale, Vaïa Demertzis, chargée de recherche au Centre de recherche et d’information sociopolitiques (Crisp), analyse les relations entre le gouvernement N-VA/MR/CD&V/Open VLD et les syndicats.

**Les relations sont très compliquées entre le gouvernement Michel et les syndicats.**

Elles l’ont été dès le départ, avant même la mise en place du gouvernement. Ils anticipaient les difficultés qu’ils auraient à collaborer avec un gouvernement dans lequel un seul parti entretient des liens avec les organisations syndicales.

**Est-ce vraiment pire qu’avec les gouvernements précédents ?**

On a un gouvernement de droite, avec, d’une part, un CD&V minorisé au sein de la coalition; et, d’autre part, une aile démocrate-chrétienne minorisée au sein du CD&V. La CSC n’a donc plus vraiment de relais politique au gouvernement. Quant à la FGTB, par rapport au gouvernement Di Rupo, elle n’a plus de relais du tout et a davantage de marge de manœuvre pour s’opposer au gouvernement. On constate cependant que le front commun reste uni, même s’il y a parfois des divergences dans le choix des modes d’action.

**Et si on remonte plus loin dans l’histoire ?**

Je ne veux pas dire qu’il n’y avait pas d’actions syndicales ou de grèves, mais pour retrouver des relations aussi tendues, il faut remonter au

début des années 80, sous Martens V et VI, les deux derniers gouvernements de droite où les socialistes n’étaient pas impliqués et qui ont pris des mesures comparables (saut d’index, réforme du chômage,...), suscitant des réactions syndicales très fortes. Ceci dit, à l’époque, le gouvernement était équilibré entre sociaux-démocrates et libéraux, tandis que dans celui-ci, les sociaux-démocrates sont minoritaires. Le CVP était très puissant à l’époque et avait un fort lien avec le syndicat chrétien, comme l’illustre l’accord secret de Poupehan en 1982, où ont été décidées des mesures d’austérité, avec l’aval de la CSC. Aujourd’hui, on retrouve le même type de mesures et de mobilisation syndicale, mais le rapport de force politique n’est plus le même.

**Du coup, le rapport de force entre les syndicats et le gouvernement a changé.**

Il n’y a plus le même relais et donc la négociation est plus difficile que jamais. Les syndicats ont construit leur légitimité sur leur capacité à engranger des bénéfices pour les travailleurs grâce à la négociation. C’est leur meilleur moyen d’action. Mais, depuis 2014, le gouvernement a restreint la possibilité de négocier et est plus interventionniste (blocage des salaires et saut d’index, remise en cause des accords

conclus entre patrons et syndicats,...).

**N’est-il pas légitime qu’un gouvernement vérifie la compatibilité d’un accord social avec son programme, avant de l’avaliser ?**

Ce n’est pas comme cela que fonctionne le modèle belge, qui laisse une certaine autonomie aux partenaires sociaux. Cette autonomie est

aujourd’hui retirée et le gouvernement avalise les points qui lui conviennent, qui sont ceux demandés par le patronat. La difficulté est là: le rapport de force n’est pas équilibré entre les partenaires. En tout cas, ce rapport de force n’est pas basé sur la représentativité ou la force respective des employeurs et des syndicats, mais sur le soutien du gouvernement aux employeurs. Pour les syndicats, il s’agit d’un passage en force. Dernier exemple: la réforme du travail de Kris Peeters, qui proposera un projet de loi et en discutera ensuite avec les partenaires sociaux. On est là dans la consultation, et plus dans la vraie concertation.

**Les syndicats se sentent par ailleurs attaqués en tant qu’organisations.**

Là aussi, on voit un changement. Ce n’est pas qu’on n’avait jamais parlé du droit de grève, de la personnalité juridique des syndicats ou du service minimum auparavant, mais ces questions étaient portées par des acteurs antisyndicaux minoritaires. Aujourd’hui, avec cette coalition ancrée à droite, la parole s’est libérée et des propositions sont prises en compte au Parlement.

**VAÏA DEMERTZIS**  
Chercheuse au Crisp.

*“Aujourd’hui, avec cette coalition ancrée à droite, la parole antisyndicale s’est libérée.”*